

N° du dossier de demande : 1/25/0476

AVIS AU PUBLIC

Établissements classés

Il est porté à la connaissance du public que la demande suivante a été présentée en vue d'une cessation d'activités requise par l'article 13.8 de la loi modifiée du 10 juin 1999 relative aux établissements classés:

Établissement de la classe 1

La société anonyme WANDPARK BURER BIERG, 2, Rue Pierre d'Aspelt, sise à L-1142 Luxembour, déclare la cessation d'activités d'un parc éolien et de 4 postes de transformation (1/05/0127).

Le dossier y relatif est déposé à la maison communale à Rosport, 9, Rue Henri Tudor, du 3 novembre au 17 novembre 2025 inclusivement et il pourra y être consulté par tous les intéressés.

Pour le collège des bourgmestre et échevins,
Le bourgmestre,



Le secrétaire,
contreseing, article 74 de la loi communale

